
République de Djibouti

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Accord conclusif

Cote du document: EC 2026/132/W.P.3/Add.1

Point de l'ordre du jour: 4

Date: 17 March 2026

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner l'accord conclusif de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de Djibouti.

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Genny Bonomi

Responsable principale de l'évaluation

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: g.bonomi@ifad.org

Table des matières

Évaluation de la stratégie et du programme de pays en République de Djibouti
Accord conclusif

i

République de Djibouti

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Accord conclusif

A. Introduction

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) du FIDA a effectué en 2025 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en République de Djibouti conformément à sa politique d'évaluation et telle qu'approuvée lors de la 143ème session de son Conseil exécutif en décembre 2024.
2. Cette ESPP est la première évaluation du genre menée par le FIDA à Djibouti. Les principaux objectifs de l'ESPP sont : i) évaluer les résultats et les performances de la stratégie et des opérations du FIDA à Djibouti ; et ii) formuler des conclusions et des recommandations pour orienter le partenariat entre le FIDA et le gouvernement djiboutien. L'évaluation contribue au développement du nouveau COSOP qui commencera en 2026.
3. Djibouti est devenu membre du FIDA en 1977 et le premier prêt accordé par le FIDA a été approuvé en 1980. Le programme pays est sous la supervision de la Division régionale du FIDA pour le Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale (NEN). Depuis le début de ses opérations, le Fonds a approuvé neuf projets financés par des prêts d'un coût total de 124,83 millions d'USD dont une contribution globale du FIDA de 56,47 millions d'USD. L'ESPP a couvert six projets mis en œuvre au cours de la période 2010 - 2024, pour une valeur totale de 118,44 millions d'USD, dont 52,72 millions d'USD ont été financés par le FIDA.
4. L'Accord conclusif de l'évaluation, établi à la fin du processus, est convenu entre le Gouvernement et la Direction du FIDA (représentée par le département de la gestion des programmes). Il indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP (accepté, partiellement accepté ou non accepté) et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. Ainsi, l'Accord démontre les engagements du Gouvernement et du FIDA pour des actions de mise en œuvre des recommandations de l'ESPP, dans des délais précis.
5. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.
6. L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de Djibouti représenté par le Ministre en charge de l'Agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques (Gouverneur du FIDA) et la Direction du FIDA (représentée par le Vice-Président Associé, Département des opérations de pays). Le BIE a facilité le processus de préparation dudit Accord.

B. Accord conclusif

7. **Recommandation 1. Inclure dans les orientations stratégiques prochaines, l'amélioration et la diversification des productions agropastorales, ainsi que le développement d'activités économiques orientée vers ce secteur en privilégiant les femmes.** Les interventions doivent prendre en compte les potentialités et spécificités de chaque zone tout en assurant l'inclusion de l'ensemble des régions vulnérables au-delà du Nord. Considérant que le stress hydrique est le défi majeur du pays, la prochaine stratégie devrait appuyer la réalisation d'études permettant une meilleure connaissance des potentiels hydriques et des ressources naturelles dans les zones d'intervention et sur cette base identifier les activités à développer. Le programme devrait prendre en compte la nécessité d'accroître et de diversifier les productions agro-pastorales, sur la base d'études préalables, à travers

le renforcement de capacités, l'encadrement de proximité des ruraux et l'appui technique sur les aspects d'exploitation durables des ressources naturelles et sur l'économie pastorale, et la santé animale. À cette fin, le programme devrait assurer l'implication des structures techniques compétentes. Vu l'enclavement des zones d'intervention, l'amélioration de l'accès aux services de base devra être pris en compte, ce qui pourrait se faire à travers des partenariats avec les institutions nationales et les autres partenaires au développement.

Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement :

L'Objectif Stratégique 1.3 du Plan National de Développement de Djibouti 2025-2030 place déjà l'amélioration et la diversification des productions agropastorales et halieutique résilientes, compétitives et créatrices d'emplois au cœur du développement économique souhaité.

A l'horizon 2030, le PND vise les indicateurs suivants : (i) la multiplication par trois de la production maraîchère comparativement à 2024 ; (ii) la réduction d'environ 20% des importations de fruits et légumes ; (iii) améliorer le taux de prévalence de la sécurité alimentaire (vi) accroître la production domestique de cheptel, (v) la couverture d'au moins 50% de la consommation nationale de volaille par l'élevage locale, (vi) accroître la quantité de poissons produite de 3387 tonnes en 2024 à 6774 tonnes et (vii) la réduction de moitié des pertes post-capture de poissons.

Ainsi les filières visées sont l'horticultures, les palmiers dattiers, l'élevage (viande et lait) et pêche/aquaculture.

En lien avec cette vision et le plan stratégique du secteur agricole, PNIASAN 2026-2030 ainsi que les projections nationales, le FIDA au travers de son COSOP 2026-2031 en cours de formulation a déjà identifié comme prioritaire l'augmentation de la production et productivité agropastorale et halieutique. Le manque d'eau suffisante à la consommation et l'absence de facteurs essentiels à la production agro-pastorale et halieutique, tels que des intrants de qualité, des infrastructures de production, de stockage et transformation, sont des défis majeurs auxquels font face les populations vulnérables et auxquels le gouvernement, en collaboration avec le FIDA et autres partenaires au développement, essaient de répondre au travers des investissements structurants. Dans le prochain COSOP en cours de formulation, un accent particulier sera mis sur le renforcement des systèmes de production agro-pastorale performants et résilients au climat ; ainsi que sur la collaboration avec le secteur privé pour améliorer les compétences techniques des petits producteurs, faciliter leur accès à des intrants de qualité et aux infrastructures de transformation, conservation et aux marchés de niche rémunérateurs. Le but est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des ménages ruraux pauvres et leurs moyens d'existence dans une approche et stratégie plus intégrée et structurée, articulant augmentation de la production, capacités de transformation, commercialisation et accès aux marchés nationaux et régionaux et renforcer l'inclusion économique des femmes et des jeunes. Tout en reconnaissant les contraintes liées à la disponibilité de l'eau, y compris le risque d'épuisement des nappes phréatiques dû à la surexploitation et la disponibilité limitée de données hydrologiques fiables, le FIDA et le Gouvernement continueront à étudier les potentiels d'accès à l'eau souterraine et de surface à mobiliser pour l'augmentation de la production et productivité agropastorale dans le respect de l'environnement. Des études de faisabilités sur le potentiel des eaux souterraines et les eaux de surfaces ainsi que leur mobilisation pour l'irrigation goutte à goutte dans les potentiels bassins de production agropastorale seront effectuées. Pour y arriver, une panoplie d'outils seront mobilisés en lien avec les compétences/expertises nationales et internationales, acteurs de

terrains, les structures décentralisées et les différentes administrations intervenant dans la protection de l'environnement.

Responsable et délai de la mise en œuvre : Gouvernement de Djibouti/Ministère de l'agriculture et ministère de l'Environnement ainsi que les structures décentralisées du gouvernement/FIDA équipes pays.

<i>Actions</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Délais</i>
Préparation et finalisation des leçons apprises dans le rapport d'achèvement du COSOP 2019-2025	Gouvernement et FIDA	Février-juin 2026
Développement du nouveau COSOP avec des objectifs spécifiques clairs sur l'amélioration et la diversification des productions agropastorales, et les investissements privés ainsi que le développement d'activités économiques orientées vers ce secteur en privilégiant les femmes.	<i>Gouvernement et FIDA</i>	<i>A être présenté au Conseil d'Administration du FIDA de décembre 2026</i>
S'assurer que le projet PGIRE et PEJACC en cours de mise en œuvre continuent à mettre un accent particulier sur la production animale et végétale avec des indicateurs clairs sur niveau de production végétale et animale augmenté en rapport avec les indicateurs du PND et PNIA d'ici la date d'achèvement desdits projets	<i>Gouvernement et UGPs de PGIRE et PEJACC</i>	<i>Dès mars 2027</i>
Mettre en œuvre des infrastructures de marché intégrées dotées de capacités de stockage et de valorisation afin de créer des liens permettant de réduire les pertes après récolte et de renforcer les chaînes de valeur porteuses.	<i>Gouvernement et les UGPs des différents projets du COSOP (e.g. PGIRE/PEJACC, etc.)</i>	<i>2027-2031</i>
S'assurer que les AGR du PGIRE et PEJACC et projets à venir bénéficient aux femmes et jeunes en majorité	<i>Gouvernement et UGPs</i>	<i>2027-2031</i>
Créer les conditions optimales pour accroître les investissements privés	<i>Gouvernement et UGPs</i>	<i>Durant le nouveau COSOP (Décembre 2026-2031)</i>

8. **Recommandation 2. Les approches de planification et de mise en œuvre des interventions devront être renforcées et mieux adaptées aux besoins des bénéficiaires et aux réalités du contexte.** Au niveau opérationnel, le programme devrait renforcer l'approche participative afin de la rendre plus effective et à même de garantir une réelle appropriation des réalisations par les bénéficiaires et une planification cohérente des interventions au niveau communautaire. L'encadrement de proximité des communautés bénéficiaires doit être renforcé, pour favoriser un bon fonctionnement des organisations communautaires de base et leur viabilité en vue de leur formalisation en tant que structures de planification locale. L'approche de mise en place des RNA (régénération naturelle assistée) devraient être révisée et les ouvrages CES/DRS devraient être mieux adaptées aux contextes spécifiques des zones cibles. Pour le volet pastoral surtout, un dispositif de suivi robuste des

paramètres de production devrait être mis en place avec l'appui des structures compétentes pour le suivi des projets et de manière plus générale pour combler le déficit de données sur l'élevage. Concernant les infrastructures hydrauliques, l'introduction d'un système digitalisé pour le suivi des réalisations devrait permettre de disposer à tout moment d'un état des lieux des infrastructures et leur localisation. Les efforts pour l'amélioration de la nutrition devraient être poursuivis, avec une adaptation des activités et des outils aux réalités du contexte, et en créant les conditions pour la mise en œuvre des connaissances acquises.

Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement :

Considérant les aspects d'isolement et éloignement des bénéficiaires qui sont dans la plupart des cas très éloignés des centres/villes, une approche participative de planification basée sur les structures communautaires et administratives existantes sera renforcée. Un accent particulier sera mis sur le renforcement du capital humain et social et la consolidation progressive des institutions rurales, afin de créer les conditions institutionnelles et sociales nécessaires à la gestion durable des investissements et à leur appropriation par les communautés. Les structures décentralisées des communes, des conseils régionaux, les animateurs communautaires des projets agro-pastoraux, les moniteurs et vulgarisateurs agricoles/auxiliaires vétérinaires/ représentants des producteurs ou coopératives et les différents comités locaux de maintenance et gestion des infrastructures communautaires, des zones de productions, des RNA, etc seront renforcés en planification et suivi/évaluation dans le cadre du prochain COSOP. Pour ce qui est des RNA en particulier, le gouvernement a une stratégie claire dans le cadre de l'initiative Grande Muraille Verte Djibouti corridor qui définit les orientations sur les interventions nécessaires pour l'adaptation au changement climatique, le reboisement et la protection de l'environnement. Des parcours de production, des fourrages, et RNA ciblés seront protégés contre les ravageurs y inclus le bétail et autres animaux avec la surveillance des comités locaux ou services spécialisés à mettre en place. Quant à la qualité des données sur le nombre de tête de bétail, les infrastructures de production, etc et leur digitalisation, ce sera le grand focus du nouveau COSOP car cela a déjà été identifié comme le maillon faible dans les consultations nationales de l'équipe en charge de développement du COSOP.

Responsable et délai de la mise en œuvre : Gouvernement de Djibouti/Ministère de l'agriculture et ministère de l'Environnement et Unités de coordination de projets d'investissements

Actions	Responsabilités	Délais
Renforcement des capacités de gestion opérationnelle et de planification des coopératives au niveau communautaire	UGP PGIRE	Juin 2026
Développement de stratégies de retrait fondées sur la capacité des institutions locales à assurer la durabilité des investissements	Gouvernement Unités de Gestion PGIRE et PEJACC	Décembre 2026
Allocations des ressources financières par le gouvernement aux structures décentralisées/déconcentrées du secteur rural (Bases régionales du MAEPE-RH, moniteurs agricoles, auxiliaires vétérinaires, Comités de gestions des infrastructures communautaires, etc)	Ministère de l'Economie et des Finances, /MAEPE-RH/MEDD	A partir de l'année fiscale 2027

en vue de la consolidation progressive de leur rôle en tant qu'institutions rurales de proximité.		
---	--	--

9. Recommandation 3. Dans le domaine du genre, le programme pays devrait adopter une approche holistique à travers l'élaboration de stratégies opérationnelles et connectées aux réalités des communautés rurales du pays. Pour assurer une bonne intégration du genre dans le programme pays, une expertise genre devrait être assurée au sein des UGP. Les appuis à l'autonomisation des femmes devraient être plus soutenus à travers, entre autres, le ciblage d'activités et de filières à dominance féminine permettant aux femmes d'accéder à des marchés rémunérateurs. En outre, pour garantir la viabilité des AGR, les projets devraient assurer la réalisation d'études préalables de rentabilité et l'encadrement de proximité des bénéficiaires. Le programme devrait investir dans des actions de changement de comportement et valorisation du leadership féminin par le renforcement de leurs capacités et la promotion de leur participation active dans les structures de développement local et communautaires et les associations de producteurs. L'appui à l'alphabétisation fonctionnelle devrait être intégré dans toutes les interventions.

Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement :

Le Plan National de développement de Djibouti, horizon 2025-2030(PND) place l'inclusion sociale et territoriale au centre du développement communautaire, qui s'inscrit dans une logique d'équité et de cohésion nationale. Ce Plan se donne comme objectif de réduire les fractures multidimensionnelles qui marquent encore le pays en mettant l'accent particulier sur les zones rurales, les quartiers défavorisés et la promotion de l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes. Il vise à faire de la réduction des inégalités un moteur de stabilité et de prospérité partagée. Aussi le COSOP 2026-2031 s'inscrira dans cette logique en se focalisant à réduire les inégalités de genre, les relations de pouvoirs entre femmes, hommes et jeunes mais aussi en proposant des modèles économiques de renforcement de pouvoir économique et politique des femmes, de l'emploi des jeunes dans les filières de leurs choix et les services connexes. A cet effet, des approches participatives adaptées au contexte local, entre autres l'alphabétisation fonctionnelle quand nécessaire, les technologies permettant la réduction de la charge de travail des femmes, le mentorat entre femmes et le développement de réseaux de femmes leaders rurales seront déployées à toutes les étapes de planification et la mise en œuvre des politiques publiques et projets d'investissement de ce COSOP. Le programme FIDA pourra capitaliser les acquis de l'UNFD et ADDS en matière d'autonomisation des femmes.

Responsable et délai de la mise en œuvre : Gouvernement de Djibouti/Ministère de l'agriculture et ministère de l'Environnement/ Ministère de la Femme et de l'Enfant/ et Unités de coordination de projets d'investissements.

<i>Actions</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Délais</i>
Développement et mise en œuvre d'un Plan d'action genre favorisant l'autonomisation des femmes	Gouvernement/ Ministère de la Femme et de l'Enfant/ et Unités de Gestion et de Coordination de projets d'investissements du COSOP	Décembre 2026-2031
Mise en place de mécanisme de feedback et plaintes accessibles aux populations locales et prenant en compte les sensibilités de genre	UGP PGIRE UGP PEJACC	Juin 2027-2031
Renforcer le cadre institutionnel de la gouvernance de l'eau et les mécanismes de coordination nationaux afin de garantir un accès et une gestion efficaces de l'eau	Gouvernement et UGPs	Décembre 2026-2031

9. **Recommandation 4. Le FIDA devrait renforcer le cadre global de mise en œuvre du programme, en particulier dans les domaines du renforcement de la coordination entre les partenaires, de la gestion des connaissances et du dialogue sur les politiques, ainsi que de la coopération avec les pays présentant des contextes similaires.** Sur le plan institutionnel, une synergie entre les parties prenantes devrait être recherchée pour appuyer le gouvernement dans la mise en place d'un dispositif de concertation des partenaires pour le secteur agricole dans son ensemble en vue d'une meilleure coordination des interventions. Au vu de l'enveloppe limitée allouée au programme pays, le FIDA devrait renforcer ses efforts de mobilisation de co-financements. Des efforts devraient être faits pour assurer la production de connaissances à partir des expériences des projets, en particulier sur le volet pastoral, et leur utilisation dans les interventions futures et dans la contribution au dialogue sur les politiques. Des opportunités de renforcement de capacités techniques devraient être promues à travers la coopération avec les pays limitrophes ou des pays ayant des contextes similaires, en particulier en Afrique de l'Ouest. Le CILSS et son Centre Régional d'Agro-hydro-météorologie (AGRHMET) en est un exemple. Le programme devrait aussi renforcer sa collaboration avec les administrations régionales et les collectivités territoriales dans les zones d'intervention en vue d'assurer l'alignement des interventions avec les plans de développement régionaux, ce qui permettra une meilleure coordination avec les autres intervenants et de favoriser l'appropriation des approches et des réalisations. Enfin, le FIDA devrait s'impliquer davantage dans le fonctionnement du cadre du SNU et renforcer sa visibilité auprès des bénéficiaires.

Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement :

En effet le rôle du FIDA à Djibouti est de participer au développement socio-économique du pays au côté du gouvernement de Djibouti et en collaboration avec ses autres partenaires techniques et financiers. La question de mobilisation des

ressources financières diversifiées et efficaces est ainsi au cœur du PND et du prochain COSOP en cours de développement. Le COSOP FIDA appuiera le gouvernement à mobiliser des financements publics et privés au travers ses outils de financement dont les PoLG (PBAS), les fonds supplémentaires dont la finance climat avec le Fond d'Adaptation aux Changements climatiques et le secteur privé. Le FIDA mobilisera aussi des co-financements avec la Banque Africaine de développement (actuellement déjà en co-financement sur PEJACC), la Banque mondiale dans son programme AgriConnect, les autres banques et secteur privé opérant à Djibouti. Le prochain COSOP du FIDA mettra aussi un accent particulier dans la gouvernance du secteur rural au travers un renforcement des capacités institutionnelles en matière de planification, de gestion et de suivi. Il appuiera le gouvernement à améliorer son système de planification et suivi des politiques et plans d'action sectorielles au travers l'établissement des réunions et groupes de travail sectoriels (agriculture sector working groups) mais aussi dans la mise en œuvre d'un système informatisé de suivi-évaluation efficace au sein du ministère de l'Agriculture qui servira de base pour informer la prise de décision et planification efficace du secteur rural. Aussi, à travers les ministères sectoriels, le FIDA soutiendra des initiatives stratégiques de coopération sud-sud qui permettront d'identifier des opportunités de partage de savoirs entre pays et mettre en œuvre des mécanismes de diffusion des savoirs et technologies qui peuvent être transposés ou adaptés aux contextes national et local. Le MAEPE-RH, ministère de l'Environnement et le FIDA collaboreront pour assurer la production de connaissances à partir des expériences des projets, en particulier sur le volet pastoral, et leur utilisation dans les interventions futures et dans la contribution au dialogue sur les politiques. A cet effet, un responsable Gestion des Connaissances est en cours de recrutement et sera basé à Djibouti avec le rôle principal de capitaliser les connaissances nécessaires au développement de la Grande Muraille Verte à Djibouti.

Responsable et délai de la mise en œuvre : Gouvernement de Djibouti/Ministère de l'agriculture et ministère de l'Environnement/ Unités de coordination de projets d'investissements

<i>Actions</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Délais</i>
Développement d'une stratégie de coopération sud-sud	MAEPE-RH MEDD	2027-2031
Recrutement d'un responsable en gestion des connaissances qui développera une approche holistique et des produits de connaissances	MAEPE-RH MEDD	Décembre 2026
Appui à la mise en place et opérationnalisation d'un système de suivi-évaluations informatisé pour suivre les investissements et plan d'action des Ministères sectoriels (MAEPE-RH/MEDD)	FIDA et MAEPE-RH/MEDD	Décembre 2027-2031
Institutionnaliser des réunions des groupes sectorielles (les agriculture sector working groups) entre les acteurs clés et les Ministères sectoriels concernés au moins 2 fois par an (e.g aux mois de mars et septembre)	FIDA et MAEPE-RH/MEDD	A partir de décembre 2027

Signé le 9/03/2026

Signé le 16/03/2026

Pour le gouvernement de Djibouti



Son Excellence
Monsieur Mohamed Ahmed Awaleh
Ministre de l'agriculture, de l'eau, de la
pêche, de l'élevage et des ressources
halieutiques

Pour le Fonds international de
développement agricole (FIDA)

Monsieur Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays